Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1937-1938)

Heft: 3

Rubrik: Sektionsmitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Droits de reproduction. — La convention passée avec la maison d'édition Ringier & Co. S. A. à Zofingue (voir *Art suisse*, nº 3, octobre 1935 et 1936) a été renouvelée pour une année, soit jusqu'au 1er septembre 1938. Cette maison a versé à la Caisse de secours pour artistes suisses la somme de Fr. 300.— et reste ainsi dispensée du paiement à nos membres de la bonification pour droits de reproduction, lorsqu'il s'agit de la reproduction d'œuvres figurant à une exposition publique et que la publication mentionne ces expositions. Une exception est faite pour les portraits de propriété particulière, pour la publication desquels l'autorisation devra être requise par l'éditeur ou par l'artiste. Cette restriction ne s'applique toutefois pas à d'autres œuvres de propriété particulière.

La convention n'est pas applicable à la reproduction d'œuvres d'art faite en dehors d'expositions. Comme jusqu'ici, la maison d'édition traitera dans de tels cas directement avec l'artiste.

Nous rendons attentifs à cette convention les musées et galeries d'art entrant en ligne de compte comme exposants.

Jubilaires. — Au cours de ces dernières semaines, le C. C. a eu le plaisir de présenter ses vœux à MM. Traugott Senn, peintre à Anet, U. W. Zuricher, peintre à Sigriswil, Augusto Giacometti, peintre à Zurich, et E. Henziross, peintre à Berne, pour leur 60e anniversaire, à M. Louis Dischler, peintre à Bâle pour ses 70 ans et à M. Carl Steiger, peintre à Zurich pour le 80e anniversaire de sa naissance.

Notre vénéré ancien président central, M. William Röthlisberger, membre d'honneur, a atteint le 6 octobre ses 75 ans. A cette occasion, l'*Illustré* (Nº 40, du 30 septembre) lui a consacré un fort bel article avec plusieurs reproductions, dû à la plume de Mlle C. Ganeval, à Lausanne.

M. Paul Bouvier, dont nous avons rappelé dans notre dernier rapport annuel le 80e anniversaire, vient d'être décoré de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

La profonde reconnaissance de la Société a été exprimée à M. le Dr G. Schaertlin, le distingué président de la Caisse de secours, à l'occasion de son 80e anniversaire, qu'il a fêté récemment.

Sektionsmitteilungen.

Sektion Basel. — Am 18. August feierte unser Mitglied Louis Dischler in Basel seinem 70. Geburtstag. Wenn wir sagen : in voller Frische, so ist das diesmal keine Phrase ; wir müssen sogar beifügen : in stets fortschreitender Entwicklung.

Die ihn näher kennen, staunen über sein grosses technisches und künstlerisches Können, und über die Freiheit und Lebendigkeit seiner Handschrift, über die feindifferenzierte verhaltene Farbigkeit nicht nur seiner Bilder, sondern auch seiner dekorativen Malereien.

Trotz seiner grossen Bescheidenheit hat Louis Dischler nicht verhindern können, dass sich sein Kunst bei jüngern und ältern Collegen stets wachsender Hochschätzung erfreut.

Wir wünschen ihm herzlich, dass ihm auch im achten Jahrzehnt seines Lebens die Gesundheit zu weiterem Schaffen erhalten bleiben möge. B. M.